



STATUT, MOBILISONS-NOUS ENSEMBLE ET DEFENDONS NOTRE CONTRAT DE TRAVAIL

**L'UNSA-RATP s'inscrit dans la journée d'action du 22 mars,
journée de mobilisation nationale autour de la défense des services publics.**

Vaste sujet dans notre entreprise, au vu de la promesse de notre direction, soutenue par nos tutelles de nous faire perdre notre Statut et donc notre contrat de travail.

Bien moins protecteur que le Statut, le CDI serait un point final à nos acquis actuels et remettrait en cause les conditions de travail POUR TOUS LES AGENTS DU DEPARTEMENT BUS, STATUTAIRES ET CDI.

Suite à la volonté de la direction de l'entreprise et nos tutelles d'organiser le transfert automatique et obligatoire des Machinistes Receveurs en CDI, nous refusons de perdre :

- ✓ **Notre contrat de travail (STATUT),**
- ✓ **Notre régime de retraite,**
- ✓ **Notre déroulement de carrière** : fini l'avancement en moyenne tous les 4 ans,
- ✓ **Nos 121 repos annuels.** Retour aux 104 repos !
- ✓ **Les échelons** : finies les augmentations automatiques tous les deux ans,
- ✓ **Le conseil de discipline**, un simple entretien avec le RH et : **LA PORTE !**
- ✓ **Nos primes**, soit 15% à 20% de notre salaire,
- ✓ **L'application des dérogations et compensations**, TS/TC,
- ✓ **Les Changements de centre** : demain, recruté par le RH d'un centre, tu y resteras, sauf à démissionner pour aller ailleurs,
- ✓ **La Mobilité au métro, SEC ou Corps de contrôle** : finie la seconde partie de carrière,
- ✓ **L'Accès Tramway**, fini le second souffle pour la conduite du réseau de surface,
- ✓ **La Promotion interne** : opérateur un jour, opérateur toujours !

**SOMMES-NOUS CONDAMNES A PERDRE NOTRE STATUT
ET NOS ACQUIS SOCIAUX QUI NE SONT QUE LA CONTREPARTIE
DES CONTRAINTES DU SERVICE PUBLIC ?**

**Notre avenir ne peut pas s'écrire sans nous ! Ne laissons personne
décider à notre place !**

**LE 22 MARS 2018, DECLARE TOI GREVISTE,
DECIDE DE TON DESTIN,
TOUS A LA MAISON DE LA RATP DES 8H30**